

## [Recyclage] BP Chargé d'intervention Chaine Photovoltaïque

### PUBLIC

Intervenants en toiture en vue de la pose, la maintenance ou le dépannage d'un champ photovoltaïque en toiture ou en hauteur

### PRE REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale BP : Chargé d'intervention Chaine Photovoltaïque

### PROGRAMMATION

Durée : 1.0 jours - 7 h.  
Pers. / session : 8 maxi  
Tarif : 300 € HT (TVA : 20%)

### DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :  
<https://www.fenix-formation.fr>

### LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

### LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOP1

### CONTEXTE

L'employeur doit s'assurer du maintien des compétences de son personnel électricien, vis-à-vis de la prévention du risque électrique.  
A ce titre, la norme NF C18-510 préconise une formation de recyclage, tous les 3 ans, en lien avec les opérations effectuées.  
Le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une HABILITATION ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature.

### OBJECTIFS

Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique ;  
- connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre ;  
- être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement ;  
- savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;  
- être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) d'évaluation des connaissances théoriques, auquel une note minimum de 24/30 est exigée. Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.  
L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

### PROGRAMME

Module Recyclage BP (Photovoltaïque)

- Retours d'expérience : analyser les accidents et presque accidents, analyser ses pratiques professionnelles.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les zones d'environnement .
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et

## PROGRAMME DE FORMATION

outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations.